



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le vendredi 5 juin 2015

### **CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le vendredi 5 juin 2015, à 17 h, à l'École primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, 11, chemin de Blue Sea à Gracefield.

**Sont présents à cette assemblée :** Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

**Absences motivées :** Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDA) et M. Daniel Moreau.

### **Sont également présents à cette assemblée :**

M. Harold Sylvain, directeur général;  
M. Richard Leblanc directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;  
Mme Manon Riel directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;  
Mme Monia Lirette agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

### **1. Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que l'ordre du jour soit adopté.

#### Ouverture de la séance

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Circonstances exceptionnelles pour la tenue de cette assemblée
- 3- Mise en contexte
  - a) Principes à la base du budget 2015-2016
  - b) Mandat du directeur général
  - c) Service à l'élève
- 4- Présentation des principales mesures touchées
- 5- Présentation des enjeux
- 6- Moyens déjà élaborés
- 7- Solutions proposées et décisions
  - a) Taux d'intérêt sur les taxes impayées
  - b) Augmentation du coût du service de garde
  - c) Utilisation du surplus accumulé
- 8- Budget déficitaire 2015-2016
- 9- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-CC-090



## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le vendredi 5 juin 2015

Numéro de résolution  
ou annotation

### 2. Circonstances exceptionnelles pour la tenue de cette assemblée

Mme Diane Nault et M. Harold Sylvain expliquent que certaines décisions doivent être prises par le conseil des commissaires concernant le budget 2015-2016 pour que les gestionnaires d'établissements et les cadres de services puissent avancer dans la préparation de leur budget, et ce, pour l'année à venir.

### 3. Mise en contexte

#### a) Principes à la base du budget 2015-2016

M. Harold Sylvain explique l'importance d'être bien préparé pour présenter les règles budgétaires aux gestionnaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais afin d'éviter des surprises.

#### b) Mandat du directeur général

M. Harold Sylvain précise le mandat qu'il lui a été donné concernant la réalisation du budget de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

#### c) Service à l'élève

Mme Diane Nault et le directeur général informent que la priorité, lors de la préparation du budget 2015-2016, est le service à l'élève. Il demeure la préoccupation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

### 4. Présentation des principales mesures touchées

Mme Manon Riel présente les principales mesures touchées par les compressions budgétaires. Elle mentionne que certaines mesures ne doivent pas être coupées :

- Aide individualisée (aide aux devoirs) ;
- Aide alimentaire ;
- Violence à l'école ;
- Acquisition de livres de bibliothèques.

Mme Riel informe les membres du conseil des commissaires qu'il faut se préparer à une coupure majeure pour l'année scolaire 2016-2017 : les écoles qui sont occupées à moins de 50 % ne seraient plus financées, mais l'application ne se ferait pas en 2015-2016.

### 5. Présentation des enjeux

M. Harold Sylvain présente les principaux enjeux lors des compressions budgétaires. Il mentionne qu'il y aura deux coupures majeures au budget 2015-2016 : l'effort général d'une somme de 179 071 \$ et tout ce qui concerne la Loi 15 pour une somme de 224 411 \$.

De plus, il précise que pour l'année en cours, l'année 2014-2015, il y aura un déficit anticipé de 480 000 \$ qui comprend le dépassement de la masse salariale, le déficit des établissements et le déficit au budget.

### 6. Moyens déjà élaborés

Pour réaliser un budget équilibré, en 2015-2016, il faut minimalement réduire les dépenses de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Mme Manon Riel présente les endroits où il est censé procéder à des compressions :

- Diminution des dépenses au centre administratif ;
- Au niveau de l'organisation scolaire.

De plus, il est mentionné qu'il importe d'adopter le budget 2015-2016 rapidement pour éviter des intérêts supplémentaires causés par l'envoi tardif des comptes de taxes scolaires.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le vendredi 5 juin 2015

Numéro de résolution  
ou annotation

**2015-CC-091**

**7. Solutions proposées et décisions**

**a) Taux d'intérêt**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

**CONSIDÉRANT** que le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires de l'Outaouais (voir le tableau ci-dessous);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que le taux d'intérêt de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit fixé à 15 %, et ce, pour l'année 2015-2016.

Commissions scolaires	Taux en vigueur 2015-2016 (%)
Commission scolaire des Draveurs	16 %
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	16 %
Commission scolaire Western Québec	16 %
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	16 %
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	13 % (2014-2015)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2015-CC-092**

**b) Augmentation du coût du service de garde lors de journée pédagogique**

**CONSIDÉRANT** la compression de la règle budgétaire concernant les services de garde en milieu scolaire du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR);

**CONSIDÉRANT** le manque à gagner des services de garde de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'autoriser les établissements à charger un maximum de 16 \$ par enfant, lors de journée pédagogique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2015-CC-093**

**c) Utilisation du surplus accumulé**

**CONSIDÉRANT** le surplus accumulé de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'utiliser une partie du surplus accumulé;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, qu'une partie de ce surplus soit utilisé afin de réduire le fardeau fiscal des contribuables et aussi, afin de produire le budget 2015-2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le vendredi 5 juin 2015

Numéro de résolution  
ou annotation

**2015-CC-094**

**8. Budget déficitaire 2015-2016 pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**CONSIDÉRANT** que la CSHBO a encore un surplus accumulé budgétaire malgré les nombreuses compressions des cinq dernières années;

**CONSIDÉRANT** qu'une partie de l'utilisation de notre surplus financier servira à atténuer l'augmentation de la taxe scolaire des contribuables pour le budget 2015-2016;

**CONSIDÉRANT** la saine gestion de la CSHBO dont fait état le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

**CONSIDÉRANT** les mesures exceptionnelles prises pour réduire les dépenses et augmenter les revenus au budget 2015-2016;

**CONSIDÉRANT** la collaboration particulière et positive des gestionnaires et des membres du conseil des commissaires de la CSHBO pour atteindre les cibles fixées par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Diane Nault, de produire un budget déficitaire de 179 071 \$ pour l'année scolaire 2015-2016 et de demander l'approbation du MÉESR.


**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2015-CC-095**

**9. Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Secrétaire général

  
Présidente